

## Avis d'appel Public à la Concurrence

Identification du Pouvoir adjudicateur qui passe le marché :

**Mairie de SAINT-PREST  
78 rue de la République  
28300 SINT-PREST  
02.37.22.22.27**

Personne responsable du marché :

**Robert BALDO, Maire,**

Objet du marché :

### **Convention de délégation de services publics pour la gestion de l'accueil périscolaire**

Marché public de services :

**Lieu d'exécution : Commune de SAINT-PREST**

Caractéristiques principales :

**Le présent marché fait l'objet d'un lot unique**

Conditions relatives au marché :

**Modalités de financement et de paiement : Règlement par mandat administratif – délai global de paiement 30 jours**

**Le marché pourra être attribué à une seule entreprise ou à un groupement d'entreprises**

Justifications à produire quant aux qualités et capacités techniques des candidats :

**Chaque candidat aura à produire un dossier complet comprenant les pièces suivantes :**

**Pièces de la candidature telles que prévues aux articles R2143-3 et R2143-4 du Code de la commande publique.**

Critères de jugement des offres :

**Offre économiquement le plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :**

Critères	Pondération
1- Qualité de la gestion de service	60 %
2- Valeur financière	40 %

Mode de consultation :

**Articles L.1411-11 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales et des articles R.1411-1 et suivants du même code.**

**La procédure sera une procédure ouverte avec une remise simultanée des candidatures et des offres.**

Date limite de réception des offres :

**07/05/2026 12h 00min 00s**

Le délai de validité des offres :

**Le délai de validité des offres est de 180 jours**

Date d'envoi du présent avis de publication :

**09/04/2026**

Lieu ou retirer les dossiers :

**Le dossier de consultations des entreprises est disponible au téléchargement sur la plateforme de dématérialisation : <http://www.marches-securises.fr>**